

L'intégration des immigrés: une comparaison internationale encourageante pour la Suisse

La Suisse est un grand pays d'immigration. C'est le pays européen de l'OCDE qui compte, après le Luxembourg, le pourcentage le plus élevé d'étrangers (près de 22% en 2009) dans la population totale. Par ailleurs, l'apport de l'immigration¹ à la croissance de la population suisse est de loin plus important que celui de l'accroissement naturel². Si les besoins en main-d'œuvre ont joué un rôle déterminant, le regroupement familial ainsi que l'accueil humanitaire ne sont pas à négliger. Les nombreux débats que suscite l'immigration en Suisse amènent les questions suivantes: comment se situe ce pays par rapport aux autres membres de l'OCDE dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs enfants? Est-ce que certains groupes d'immigrés rencontrent plus de difficultés que d'autres? Faut-il que la Suisse accorde plus d'importance à l'intégration dans les années à venir?

1 Comprise dans le sens de solde migratoire.
2 Excédent des naissances sur les décès.
3 Piguet (2009).



Jean-Pierre Garson
Ancien chef de la Division des migrations internationales au sein de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, Paris



L'intégration des immigrés sur le marché du travail en Suisse fonctionne plutôt bien comparée à d'autres pays de l'OCDE. Si l'on compare les taux d'emploi et de chômage des personnes nées respectivement dans le pays et à l'étranger, la Suisse se situe au-dessus de la moyenne pour le premier et en-dessous pour le second. Ces bons résultats tiennent au fait que la grande majorité des immigrés sont originaires de l'EEE. En photo : la douane de Rheinfelden. Photo: Keystone

Jusqu'à une date récente, la question de l'intégration des immigrés ne faisait pas partie des préoccupations majeures des autorités suisses. Tant que les migrations pour raison de travail prédominaient, accompagnées pour certaines d'entre elles d'arrivées plus ou moins différées de flux liés au regroupement familial, la question de l'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail était un enjeu moins important que l'impact macroéconomique sur les salaires et les changements structurels³. Au cours des vingt dernières années, cependant, les flux se sont diversifiés, notamment par le biais des migrations à caractère humanitaire venant de pays plus lointains, et de l'ex-Yougoslavie. La diversification des flux migratoires, les entrées pour des motifs autres que le travail, le ralentissement de la croissance économique sont autant de raisons qui expliquent pourquoi la question de l'intégration des immigrés a gagné en importance dans le débat public, au point que les autorités suisses ont décidé de donner une nouvelle dimension à la politique d'intégration.

La Suisse et l'intégration des immigrés

Avant de répondre à cette question, il importe de préciser que la notion d'intégration fait l'objet de vifs débats entre les spécialistes et est parfois mal perçue par les immigrés et leurs enfants installés de longue date dans le pays d'accueil. On peut aussi s'interroger sur l'intérêt de comparer les pays entre eux en matière d'intégration tant les systèmes et les institutions politiques ainsi que l'histoire des migrations peuvent différer d'un pays à l'autre.

L'intégration: vocabulaire, méthode et nécessité d'une analyse à plusieurs variables

Dans le cadre limité de cet article, il n'est pas possible de souligner les difficultés de vocabulaire et de méthode qui surgissent lorsque l'on cherche à définir, analyser et mesurer l'intégration des immigrés. Intégration, assimilation, insertion, inclusion sont autant de concepts qui ont une connotation affective ou idéologique différente. Une chose est, cependant, certaine: l'intégration

Tableau 1

Caractéristiques des populations immigrées et autochtones sur le marché du travail, 15–64 ans, dans certains pays de l'OCDE, moyenne 2007/2008

| | % de la population née à l'étranger | Taux de participation | | Taux d'emploi | | | Taux de chômage | | |
|---------------|-------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|---------------------|-----------------------|------------------------------------|-------------|
| | | Nés à l'étranger (NE) | Nés dans le pays de résidence (NR) | Nés à l'étranger (NE) | Nés dans le pays de résidence (NR) | (NR-NE) points de % | Nés à l'étranger (NE) | Nés dans le pays de résidence (NR) | Ratio NE/NR |
| Hommes | | | | | | | | | |
| Allemagne | 14.0 | 81.6 | 81.6 | 69.4 | 75.4 | 6.0 | 14.9 | 7.7 | 1.9 |
| Australie | 27.7 | 79.5 | 84.2 | 76.1 | 81.0 | 4.9 | 4.3 | 3.8 | 1.1 |
| Autriche | 16.7 | 82.0 | 82.8 | 76.1 | 80.3 | 4.2 | 7.2 | 3.0 | 2.4 |
| Belgique | 10.8 | 72.4 | 74.0 | 60.5 | 69.7 | 9.2 | 16.5 | 5.8 | 2.8 |
| Canada | 21.2 | 82.7 | 81.9 | 77.6 | 76.5 | -1.1 | 6.1 | 6.7 | 0.9 |
| Danemark | 8.6 | 78.3 | 85.3 | 72.1 | 82.9 | 10.8 | 7.8 | 2.9 | 2.7 |
| Espagne | 15.8 | 87.5 | 81.0 | 75.8 | 75.0 | -0.8 | 13.4 | 7.3 | 1.8 |
| États-Unis | 16.8 | 86.4 | 77.8 | 81.8 | 73.4 | -8.4 | 5.4 | 5.7 | 0.9 |
| France | 11.4 | 77.8 | 75.2 | 68.8 | 70.4 | 1.6 | 11.6 | 6.4 | 1.8 |
| Norvège | 8.9 | 81.0 | 82.9 | 76.0 | 81.1 | 5.1 | 6.2 | 2.2 | 2.8 |
| Pays-Bas | 12.3 | 79.5 | 86.0 | 76.1 | 84.1 | 8.0 | 4.4 | 2.1 | 2.1 |
| Portugal | 7.9 | 87.2 | 78.9 | 80.5 | 73.5 | -7.0 | 7.7 | 6.9 | 1.1 |
| Royaume-Uni | 13.0 | 83.3 | 82.6 | 77.8 | 77.6 | -0.2 | 6.5 | 6.1 | 1.1 |
| Suède | 14.0 | 79.6 | 83.0 | 70.8 | 79.4 | 8.6 | 11.0 | 4.4 | 2.5 |
| Suisse | 26.0 | 88.3 | 88.2 | 83.2 | 86.4 | 3.2 | 5.8 | 2.0 | 2.9 |
| Femmes | | | | | | | | | |
| Allemagne | 15.1 | 61.4 | 72.1 | 53.1 | 66.3 | 13.2 | 13.5 | 8.0 | 1.7 |
| Australie | 27.6 | 62.2 | 72.0 | 58.9 | 68.7 | 9.8 | 5.2 | 4.5 | 1.2 |
| Autriche | 18.4 | 62.0 | 70.7 | 56.7 | 67.8 | 11.1 | 8.5 | 4.0 | 2.1 |
| Belgique | 11.9 | 50.3 | 62.5 | 42.4 | 57.8 | 15.4 | 15.7 | 7.5 | 2.1 |
| Canada | 22.1 | 69.3 | 74.3 | 63.9 | 69.7 | 5.8 | 7.9 | 6.2 | 1.3 |
| Danemark | 10.1 | 63.5 | 78.7 | 59.8 | 75.5 | 15.7 | 5.8 | 4.0 | 1.5 |
| Espagne | 16.5 | 70.8 | 60.6 | 60.2 | 54.0 | -6.2 | 15.0 | 10.9 | 1.4 |
| États-Unis | 15.6 | 62.1 | 69.0 | 59.1 | 65.8 | 6.7 | 4.8 | 4.6 | 1.0 |
| France | 12.0 | 58.3 | 67.1 | 50.2 | 62.2 | 12.0 | 13.9 | 7.3 | 1.9 |
| Norvège | 9.4 | 72.7 | 77.3 | 69.3 | 75.6 | 6.3 | 4.6 | 2.2 | 2.1 |
| Pays-Bas | 13.6 | 61.9 | 74.7 | 58.1 | 72.8 | 14.7 | 6.1 | 2.6 | 2.3 |
| Portugal | 8.5 | 77.1 | 68.4 | 68.6 | 61.8 | -6.8 | 11.1 | 9.6 | 1.2 |
| Royaume-Uni | 13.4 | 62.6 | 70.5 | 57.8 | 66.9 | 9.1 | 7.7 | 5.1 | 1.5 |
| Suède | 16.2 | 67.8 | 80.0 | 59.6 | 76.0 | 16.4 | 12.0 | 4.9 | 2.4 |
| Suisse | 26.6 | 70.5 | 76.7 | 64.3 | 74.2 | 9.9 | 8.8 | 3.2 | 2.8 |

Note: Les données pour les pays européens font référence au troisième trimestre à l'exception de l'Allemagne et de la Suisse, qui s'appuient sur les données annuelles de 2007. Le taux d'emploi correspond au ratio emploi/population en âge de travailler.

Source: pays européens: Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail, États-Unis: Current Population Survey March Supplement, Canada: recensement 2006, Australie: Enquête sur la population active 2006 / La Vie économique

est un processus de longue durée, qui ne peut s'appréhender uniquement par rapport à la génération des primo-migrants. Une des méthodes les plus couramment utilisées pour mesurer le degré d'intégration consiste à comparer les performances des immigrés et des autochtones par rapport à un certain nombre d'indicateurs et à en déduire des indices d'écarts entre les deux groupes. Dans la plupart des études économiques, c'est l'intégration sur le marché du travail qui sert de référence: c'est cet indice qui sera retenu ici. L'âge du migrant, son niveau d'éducation lors de son arrivée, de même que les motifs de sa migration, le nombre d'années passées dans le pays d'accueil et son parcours professionnel sont autant de variables à prendre en compte pour mesurer la convergence de ses

performances avec celles des personnes nées dans le pays.

Pourquoi comparer la Suisse à d'autres pays de l'OCDE en matière d'intégration?

La Suisse, qui est depuis longtemps un pays d'immigration, dispose de données très riches et détaillées sur les étrangers (mais moins bien documentées sur les personnes nées à l'étranger) résidant dans le pays. Toute comparaison avec d'autres pays souffre bien sûr des pertes d'informations quantitatives et qualitatives, qui caractérisent une spécificité nationale. C'est le cas en Suisse du système fédéral, du pouvoir des cantons – y compris dans le domaine de l'immigration et des naturalisations –, de l'histoire des migrations et enfin de l'évolution des politiques migratoi-

res. En dépit de ce qui précède, une comparaison internationale peut servir de référence (au sens indicatif du terme) et faire apparaître des caractéristiques qui ne sont pas perceptibles dans les données nationales, aussi riches soient-elles. Elle sert aussi à identifier des bonnes pratiques susceptibles de s'appliquer dans un autre pays. Elle permet enfin de fixer de nouveaux objectifs à atteindre soit pour améliorer les résultats obtenus – notamment pour des groupes moins favorisés – soit pour compléter les politiques locales ou générales par des mesures plus ciblées.

Des immigrés bien intégrés sur le marché du travail helvétique

L'intégration des immigrés sur le marché du travail en Suisse fonctionne plutôt bien comparée à d'autres pays de l'OCDE. Ce constat⁴ peut sembler paradoxal alors que la Suisse au cours de la dernière décennie n'a pas échappé aux craintes exprimées par une partie non négligeable de ses forces politiques et de son opinion publique face à tout accroissement important de l'immigration. Le paradoxe tient aussi au fait que les résultats relativement bons de la Suisse en matière d'intégration ont été insuffisamment portés à la connaissance d'un large public, alors même que la part des immigrés dans la population active est l'une des plus importantes parmi les pays de l'OCDE.

Si l'on compare les taux d'emploi et de chômage – deux indicateurs clefs du marché du travail – des personnes nées respectivement dans le pays et à l'étranger, la Suisse se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE pour le premier et en-dessous pour le second (voir *tableau 1*). Ces constats valent tant pour les hommes que pour les femmes⁵. Ces bons résultats tiennent au fait que la grande majorité des immigrés sont originaires de l'EEE (Union européenne, Norvège, Islande et Liechtenstein). Non seulement les migrants originaires de ces pays parviennent plus rapidement à trouver du travail, mais leurs qualifications sont mieux reconnues. Ils sont, en outre, mobiles professionnellement et peuvent retourner dans leur pays d'origine s'ils sont au chômage. C'est le cas des pays voisins comme l'Allemagne, la France et l'Italie, et d'autres pays d'Europe du sud, principalement le Portugal et dans une moindre mesure l'Espagne. Les résultats relativement favorables de la Suisse s'expliquent aussi par le fait que, d'une part, la situation globale sur le marché du travail, malgré la crise économique, est meilleure que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, et que, d'autre part, le niveau d'éducation des immigrés⁶ se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE (voir *graphique 1*). La combinaison de la prospérité

économique et d'une politique ayant toujours eu le souci de limiter les migrations de travail aux besoins de l'économie⁷ montre que la Suisse considère que l'insertion sur le marché de l'emploi est le meilleur moyen de garantir l'intégration des immigrés. Le pays a, par ailleurs, une longue tradition d'accueil des stagiaires en entreprise, ainsi que des étudiants internationaux dans ses universités. Cette stratégie a sans doute contribué à créer un vivier de jeunes étrangers qualifiés (formés ou non en Suisse), donc susceptibles d'accéder rapidement au marché du travail, en cas de besoin. Le fait que l'accès au marché du travail des étrangers diplômés des universités suisses ait été facilité à compter du 1^{er} janvier 2011 ne fait que confirmer le bien fondé de cette politique.

Les bonnes performances des immigrés en Suisse par rapport à d'autres pays de l'OCDE montrent qu'un certain équilibre a été trouvé entre les autorités fédérales et cantonales pour gérer les migrations de travail afin qu'elles bénéficient tant aux Suisses qu'aux immigrés. Cet équilibre est confirmé par la convergence que présentent les taux d'emploi des immigrés résidant en Suisse et originaires des pays de l'EEE avec ceux des autochtones. Le même phénomène s'observe, en outre, pour la majorité des ressortissants de pays tiers. Les écarts entre ces derniers et les Suisses ont été réduits de moitié depuis 2003, même si dans le cas des femmes immigrées, l'écart avec leurs homologues de nationalité suisse se creuse.

Un des résultats économiques les plus probants de l'examen récent de l'OCDE sur l'intégration des immigrés en Suisse est que les enfants d'immigrés – hommes et femmes – connaissent dans ce pays le taux d'emploi le plus élevé de la zone OCDE, et que ce tableau encourageant vaut aussi pour les jeunes peu qualifiés nés en Suisse de parents immigrés.

Une analyse plus fine par groupes d'immigrés montre, cependant, que certains immigrés rencontrent des difficultés d'intégration sur le marché du travail et que ces signes de dégradation doivent faire l'objet d'une attention accrue de la part des pouvoirs publics suisses. Les femmes immigrées originaires de pays à faible revenu et situés en dehors de l'EEE, notamment les nouvelles arrivantes, ne bénéficient pas pleinement des mesures de soutien et d'aide sociale qui relèvent en grande partie de la politique active du marché du travail. Or, l'intégration des femmes immigrées, dans la mesure où elle peut avoir des effets bénéfiques sur l'intégration de leurs enfants sur le marché du travail et dans la société suisse, justifie d'élargir les mesures d'intégration et d'aide sociale à ce

4 OCDE (à paraître en 2012).

5 OCDE (à paraître en 2012).

6 OCDE (2009).

7 Liebig (2002).

8 Fibbi, Kaya et Piguet (2003).

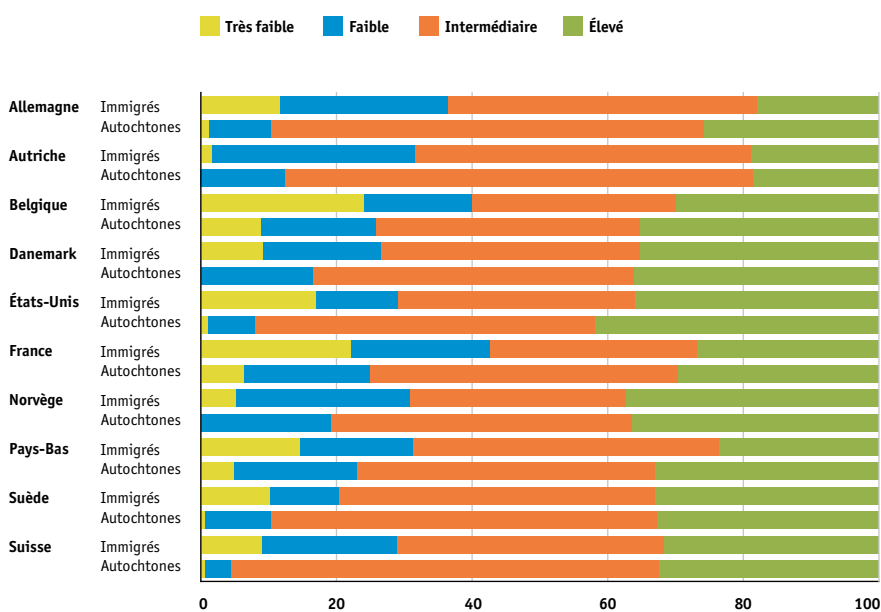
9 Weber (2010).

10 Weber (2010).

11 OCDE (à paraître en 2012).

Graphique 1

Populations autochtones et immigrées par niveau d'éducation dans certains pays de l'OCDE, 25-54 ans, en %, 2006/2007



Notes: «Très faible» se rapporte à l'enseignement primaire ou à un niveau inférieur (ISCED 0 et 1), «faible» à l'enseignement secondaire inférieur (ISCED 2), «Intermédiaire» aux enseignements secondaires supérieurs et non universitaires de troisième niveau (ISCED 3 et 4) et «élevé» à l'enseignement universitaire (ISCED 5 et plus).

Sources: Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (Eurostat), excepté pour les États-Unis 2007/2008 (Current Population Survey March Supplement) / La Vie économique

sous-groupe de population. Les migrants qui sont entrés en Suisse à titre humanitaire obtiennent de moins bonnes performances sur le marché du travail. À court terme cela peut se comprendre en raison du déracinement que subissent les réfugiés; toutefois, du point de vue économique, plus l'accès au marché du travail est rapide, meilleure sera l'intégration à moyen et long terme de ce groupe de migrants et des membres de leur famille. Enfin, des études de «testing» ont récemment montré que dans plusieurs pays de l'OCDE, dont la Suisse, les enfants d'immigrés consacrent beaucoup plus de temps pour trouver un emploi que ceux des autochtones de même niveau d'éducation⁸. Ces signes de dégradation dans l'intégration de certains groupes d'immigrés montrent que si les résultats en matière d'intégration ont été relativement bons en Suisse avant la crise dans le cadre d'une politique d'intégration relevant pour l'essentiel des autorités locales (cours de langues, soutien scolaire, formation professionnelle), il n'est pas certain qu'ils puissent être maintenus à ce niveau à l'avenir.

Faut-il que la Suisse accorde plus d'importance à la question de l'intégration des immigrés et de leurs enfants?

De nouveaux enjeux en matière d'immigration ont émergé avec les conséquences

géopolitiques de la chute de l'Empire soviétique, l'entrée en vigueur en juin 2002 de l'accord de libre circulation découlant des négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE), l'élargissement de cette dernière en 2004 et en 2007, et la mondialisation des économies. Les pays d'origine des migrants et les canaux d'immigration se sont diversifiés avec la part croissante prise par le regroupement familial et les flux à caractère humanitaire, même si les migrations à des fins d'emploi continuent de prédominer, essentiellement grâce aux entrées de travailleurs originaires des pays de l'UE⁹.

L'intégration des immigrés, qui semblait aller de soi, et surtout ne pas relever d'une politique spécifique, mobilise aujourd'hui l'attention des autorités suisses et inquiète une partie de l'opinion publique. Clairement, certains immigrés enregistrent dans cette période de crise des résultats globalement moins bons sur le marché du travail que ceux des autochtones¹⁰. Si cette tendance – bien que nettement moins accentuée en Suisse tant pour les immigrés que pour leurs enfants comparée aux autres pays européens de l'OCDE – venait à se poursuivre, elle constituerait un défi d'autant plus difficile à relever que la Suisse devrait recourir dans les années à venir de manière plus importante à l'immigration de travail et confirmer les engagements pris vis-à-vis du libre accès des ressortissants de l'EEE à son marché de l'emploi. Dans la mesure où les résultats d'ensemble de la Suisse en matière d'intégration sont encore positifs, mais que des signes de moins bonne intégration de certains groupes de migrants sont perceptibles, des mesures devraient être envisagées pour faire en sorte que les résultats soient satisfaisants pour toutes les catégories d'immigrés.

Sans préjuger des décisions qui seront prises, il peut être utile de mentionner quelques exemples de bonnes pratiques dans plusieurs domaines, tirés des 11 pays examinés par l'OCDE¹¹. Le premier domaine concerne les nouveaux arrivants originaires de pays extérieurs à l'EEE. Une des mesures phares menées dans plusieurs pays de l'OCDE a trait à l'*apprentissage de la langue rattaché à une entrée rapide sur le marché du travail*. Ces cours ont été ciblés en fonction des besoins de l'économie et adaptés aux niveaux de compétence des immigrés. Ces mesures pourraient, dans le cas de la Suisse, viser principalement les réfugiés sans emploi, et certains jeunes (y compris ceux issus de l'immigration) en situation d'échec scolaire ou professionnel. Les personnes concernées s'engageraient à suivre un modèle progressif d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail, comprenant une meilleure maî-

trise de la langue, une formation sur poste, et pourquoi pas une «intégration» dans des emplois temporairement aidés.

Le deuxième domaine consiste à *mettre plus systématiquement les immigrés en contact avec les employeurs*, notamment ceux qui ont des réticences à embaucher soit des immigrés dont la formation et l'expérience ont été acquises à l'étranger, soit des enfants d'immigrés en retrait du marché du travail. Il s'agit tout d'abord de favoriser à travers la formation en entreprise des réseaux complémentaires de qualification professionnelle à destination des immigrés ou de leurs enfants (précisément ceux qui sont pour diverses raisons soit exclus, soit en dehors des formations en apprentissage ou du marché du travail). Un autre objectif consisterait à encourager la lutte contre les discriminations et à renforcer les politiques de promotion de la diversité. Mieux faire connaître les avantages de la naturalisation et l'assouplir quelque peu dans le cas de la Suisse s'inscrirait aussi dans le cadre de cet objectif¹². Tous les pays de l'OCDE mettent l'accent sur la nécessité d'attirer et de retenir les immigrés qualifiés et hautement qualifiés et la compétition est vive dans ce domaine. Pourtant, de nombreuses études ont montré qu'une meilleure transparence dans l'évaluation des diplômes et des compétences des immigrés aboutirait parfois à les valoriser davantage lors de la validation des acquis.

Le troisième domaine consisterait à accorder *plus d'attention aux enfants d'immigrés*. Faute d'avoir adopté des politiques à la hauteur des enjeux, plusieurs pays européens sont obligés aujourd'hui d'agir en urgence à un moment où le ralentissement de l'activité économique a restreint les possibilités d'insertion sur le marché du travail et où les réductions budgétaires limitent l'engagement de moyens financiers supplémentaires destinés à faciliter l'activité professionnelle parmi les groupes défavorisés. Parmi les bonnes pratiques recensées, on peut citer la promotion de l'emploi des immigrés dans la fonction publique, le contact précoce des enfants d'immigrés avec la langue et le système éducatif du pays d'accueil, les mesures visant à favoriser soit l'entrée, soit le retour des femmes immigrées mères de famille sur le marché du travail, parallèlement à la mise en place de nouvelles structures de garde pour leurs enfants. Le fait d'accorder des dotations supplémentaires aux écoles accueillant des enfants d'immigrés, notamment si leurs parents possèdent un niveau peu élevé d'éducation, peut aussi limiter les risques d'échec scolaire et d'exclusion de certains d'entre eux, tant du système éducatif que du marché du travail.

Conclusion

La question de l'intégration des immigrés en Suisse jusqu'à une date récente ne figurait pas dans les objectifs majeurs de la politique migratoire, et ce au moins pour deux raisons. Tout d'abord, les pouvoirs publics ont toujours considéré que les politiques fédérales s'adressaient à tous, y compris aux immigrés. Ensuite, les performances des immigrés et de leurs enfants, même si elles n'ont pas fait l'objet d'une grande campagne d'information auprès de l'opinion publique, ont été relativement bonnes comparées à d'autres pays de l'OCDE, y compris ceux qui comptent un pourcentage d'immigrés dans leur population bien plus faible que celui de la Suisse. Dans les faits, les bonnes conditions économiques et financières ainsi que les diverses mesures d'intégration mises en œuvre au niveau des cantons ont permis aux performances des immigrés sur le marché du travail de converger, plus ou moins rapidement selon le groupe concerné, vers celles des autochtones.

Depuis le début des années 90, cependant, les autorités suisses ont pris acte des changements intervenus dans la composition des flux migratoires (diversification des pays d'origine et des motifs d'immigration) et ont bien mesuré et anticipé l'impact de l'accord bilatéral sur la libre circulation entré en vigueur en 2002 avec l'UE. Ainsi la nouvelle loi fédérale sur les étrangers entrée en vigueur en 2008 contient de nombreuses références à la question de l'intégration et confie à l'Office fédéral des migrations (ODM) un rôle de coordination en la matière. Plus récemment, le Conseil fédéral a décidé qu'à l'horizon 2014 les cantons seront les acteurs opérationnels de la politique stratégique en matière d'intégration élaborée par les autorités fédérales. Dans le cadre des relations entre le fédéral et le local (cantons, villes et communes), la Suisse a déjà pris des mesures¹³, dont certaines s'apparentent aux bonnes pratiques évoquées ci-dessus: conventions d'intégration, regroupement familial précoce, forfaits d'intégration uniques. La Suisse a décidé d'évaluer l'efficacité des politiques d'intégration menées au niveau local¹⁴. Cette approche décentralisée, doublée d'une concertation avec les autorités fédérales, est une étape encourageante dans la mise en place progressive d'un cadre général de l'élargissement de la politique d'intégration en Suisse.

Encadré 1

Bibliographie

- Conférence tripartite sur les agglomérations, *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers*, Conférence des gouvernements cantonaux, Berne, 2009.
- De Coulon C. et Gäuman K., *Rapport SOPEMI 2009 pour la Suisse*, Office des migrations, Berne, 2010.
- Fibbi R., Kaya B. et Piguet E., *Le passeport ou le diplôme? Étude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*, Rapport de recherche n° 31, Forum suisse pour l'étude des migrations, Neuchâtel, 2003.
- Liebig T., *Switzerland's immigration experiences: lessons for Germany?*, Research Institute for Labour Economics and Labour Law, université de Saint-Gall, Discussion Paper n° 76, 2002.
- Liebig T. et Von Haaren F., «Citizenship and the Socioeconomic Integration of Immigrants and their Children: an Overview across EU and OECD Countries», dans OCDE (éd.), *Naturalisation: A Passport for the Better Integration of Immigrants?*, OCDE, Paris, 2011.
- Piguet E., *L'Immigration en Suisse: soixante ans d'entrouverture*, Presses polytechniques romandes, coll. «Le savoir suisse», Lausanne, 2008.
- OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, OCDE, Paris, 2009.
- OCDE, «The labour market integration of immigrants and their children in Switzerland», dans *Jobs for Immigrants - The Labour Market Integration of Immigrants in Austria, Norway and Switzerland*, vol. 3, OCDE, Paris, à paraître en 2012.
- Weber B. (2010), «L'accord sur la libre circulation des personnes et le marché du travail», *La Vie économique*, 6-2010, Berne.

12 Liebig et Von Haaren (2011).

13 De Coulon et Gäuman (2009).

14 Conférence tripartite sur les agglomérations (2009).